

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 67 (1926), p. 49-58

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1926__67__49_0

© Société de statistique de Paris, 1926, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 2. — FEVRIER 1926

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 JANVIER 1926

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE. — ALLOCUTION DE M. LE DOCTEUR CHARLES RICHEL, PRÉSIDENT SORTANT ET INSTALLATION DU PRÉSIDENT ET DU BUREAU POUR 1926
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 1925. — ALLOCUTION DE M. JOHN-HENRI DAL PIAZ, PRÉSIDENT POUR 1926.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
DISTINCTIONS HONORIFIQUES.
COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.
DISCUSSION DE LA COMMUNICATION DE M. GASTON CADOUX : « NOS PERTES DE GUERRE. LEURS REPARATIONS ET NOS DETTES DE GUERRE ».

OUVERTURE DE LA SÉANCE. — ALLOCUTION DE M. LE DOCTEUR CHARLES RICHEL, PRÉSIDENT SORTANT, ET INSTALLATION DU PRÉSIDENT ET DU BUREAU POUR 1926.

La séance est ouverte à 21 heures, sous la présidence de M. le Dr Charles RICHEL, président, qui prend la parole en ces termes :

« MES CHERS COLLÈGUES,

« Ce n'est pas sans émotion que votre président vous dit adieu. Mais ce n'est pas tout à fait un adieu. Je continuerai à venir parmi vous, heureux de votre courtoisie et de votre bienveillance, écoutant les leçons instructives que nous donnent d'excellents orateurs et ce sera une joie de me retrouver dans ces réunions savantes et amicales à la fois.

« En votre nom à tous, je salue notre nouveau président, M. DAL PIAZ, que vous avez eu l'heureuse et féconde idée d'appeler comme président pour 1926. Vous savez aussi bien que moi qu'il n'est pas seulement un savant, mais un administrateur et, à ce double titre, il saura mieux que personne diriger les discussions, inspirer les orateurs, et nous faire profiter tous de sa science et de son talent.

« J'ai, comme toujours, hélas ! un devoir austère à remplir : je dois rappeler les noms de ceux qui ont disparu.

« C'est d'abord LÉON BOURGEOIS, qui appartenait à notre Société depuis quarante ans. L'œuvre de LÉON BOURGEOIS est considérable. Il a joué un grand rôle dans la politique ; il a été ministre, président du Conseil, et il est mort président du Sénat.

« Mais ce qu'il a donné d'essentiel, ce qui fera vivre son nom dans la mémoire des hommes, c'est qu'il a été le premier président de la Société des Nations. Il fut un des ardents promoteurs de cette institution qui sera si puissante un jour, qui fera cesser l'état de barbarie dont ont souffert les nations soi-disant civilisées : *la justice remplacera la violence, et la force sera donnée au droit.*

« C'est avec l'assentiment universel que Léon BOURGEOIS a reçu le prix Nobel de la paix. Il est bon de le rappeler ici, au moment où les ennemis de toute culture intellectuelle nous accusent d'être nationalistes et militaristes. Malgré leurs calomnies la France est le vrai pays du pacifisme, avec le vieux Eyméric CRUCÉ, avec SAINT-SIMON, avec VOLTAIRE, avec Victor HUGO, avec LEMONNIER, et, en des temps plus récents, avec Frédéric PASSY, avec d'ESTOURNELLES, tous deux, ainsi que Léon BOURGEOIS, ayant obtenu le prix Nobel de la paix.

« Léon BOURGEOIS avait bien compris que la paix ne consiste pas dans des déclamations contre la guerre, mais surtout dans une forte organisation juridique.

« Ainsi que le disait PAINLEVÉ au jour des funérailles : « La grande mémoire de Léon BOURGEOIS restera présente à Genève et à La Haye, partout où les hommes de bonne volonté travailleront à l'édifice de la paix internationale. »

« Un autre Collègue éminent est mort cette année, M. Eugène TISSERAND, qui fut notre président en 1890. M. TISSERAND, ministre de l'Agriculture, était membre de l'Académie des Sciences, Conseiller maître honoraire à la Cour des Comptes.

« Nous avons eu la tristesse de perdre également M. Lucien PERQUEL, notre si zélé trésorier, MM. HOUSSAYE, MALZAC, Gustave PEREIRE, Harold TARRY, Edmond THÉRY, VARAGNAC, VILLEY-DESMESERETS, membres titulaires, Marco BESSO, John KOREN, membres honoraires associés et M. G. M. BOISSEVAIN, membre correspondant.

« Puis-je ajouter que les noms de nos excellents Collègues disparus doivent nous inspirer une légitime fierté? Nous aurions le plus grand tort d'être modestes, non pas à notre point de vue personnel, bien entendu, mais au point de vue de notre science, la Statistique. Nous devons tous croire à elle et réfuter avec énergie les objections que les incompetents et les ignorants lui adressent.

« Souvent j'ai entendu cette phrase que, pour ma part, je considère comme énormément absurde : *On fait dire aux chiffres ce que l'on veut.* Eh bien non! et cent fois non! Les chiffres ont une précision qui ne trompe pas. Quand on dit par exemple qu'il y a eu 855.550 naissances et 755.550 décès, on ne pourra pas, à moins de nier l'arithmétique, s'empêcher de conclure qu'il y a eu un excédent de natalité de 100.000.

« A moins que l'on ne conteste l'exactitude des chiffres officiels qui, à quelques centaines d'unités près, sont absolument exacts, l'excédent de la natalité est bien celui que ces chiffres nous révèlent.

« S'il s'agit de calculer par famille, par femmes nubiles, par les proportions de population rurale ou de population urbaine, il y a plus d'incertitude. Mais là encore il n'est pas possible de se soustraire à l'autorité des chiffres, d'admettre pour le nombre des femmes nubiles, pour les populations rurales ou urbaines, des chiffres autres que les chiffres authentiques. Une fois que ces chiffres sont admis, il n'y a qu'une division à faire, et on ne peut pas faire erreur sur une division.

« Aussi bien formulerai-je un axiome tout à fait différent de celui des ignorants. Je dirai donc : *On ne peut pas faire dire aux chiffres ce que l'on veut.* Cela nous permet d'affirmer que la statistique est une vraie science.

« A un autre point de vue, on incrimine la statistique. On dit que les moyennes ne signifient rien. Un mathématicien éminent TANNERY avait spirituellement, mais peut-être sans grande profondeur, commenté les admirables documentations statistiques d'un statisticien de génie, QUETELET. « L'homme moyen d'après QUETELET, disait-il. n'est ni grand ni petit. ni gros ni maigre; il a

trente-huit ans, il mange la ration alimentaire moyenne du soldat et il est toujours à moitié endormi. » Cette critique n'a guère de portée, car quel statisticien avait l'idée saugrenue d'appliquer à tel ou tel individu la formule de l'homme moyen ? Heureusement il ne commet pas cette erreur. Ce n'est pas ainsi que la question se pose.

« Nous sommes en pleine incertitude. Il s'agit de savoir quel est l'être humain qui se trouve, je suppose, dans la chambre voisine. Je n'ai aucun renseignement sur lui : il peut avoir un jour ou cent ans, il peut être d'une obésité extraordinaire ou d'une maigreur étique. Tout compte fait, mon erreur sera en général moins grande si je le considère comme moyen que si je prends l'un ou l'autre des extrêmes.

« Il y a des chiens adultes qui pèsent 3 kilos et il y a de gros chiens adultes qui pèsent 45 kilos ; mais la moyenne vraie n'est pas de $\frac{45 + 3}{2}$ soit 24, car l'observation prouve que le nombre des chiens pesant moins de 20 kilos est beaucoup plus grand que celui des chiens pesant plus de 20 kilos. Il ne faudra donc pas prendre la moyenne arithmétique des 2 chiffres extrêmes, car on arriverait à des chiffres stupides, mais prendre la moyenne des chiffres moyens.

« Je n'insiste pas. C'est tout un art que de prendre des moyennes, et c'est un art que seuls les statisticiens possèdent.

« Ayons donc le courage et le respect des chiffres. Rappelons-nous toujours la parole de l'Écclésiaste : *Omnia in numero et pondere*.

« Surtout que nos conférenciers soient bien persuadés que tous leurs chiffres, si intéressants qu'ils soient, seront singulièrement rehaussés par les graphiques. Avec un bâton de craie on rend saisissantes des vérités qui échappent à nos attentions distraites quand ces vérités ne sont pas mises sous *nos yeux fidèles*. Un chiffre est certainement éloquent, mais un graphique, c'est-à-dire un *chiffre visuel*, est plus éloquent encore.

« Je crois bien que MASCARILLE disait jadis qu'il voulait mettre en madrigaux toute l'histoire romaine ; eh bien ! je suis convaincu qu'il serait bon de mettre en figures et en images toute l'économie politique.

« Je le répète, ayons amour et confiance dans la statistique. Suivons notre secrétaire général qui nous donne l'exemple d'un dévouement inlassable à notre belle science et soyons certains que nous n'aurons pas travaillé en vain si nous avons su par les chiffres et les graphiques dégager quelques lois des faits qui nous entourent et que nous ne voyons que confusément.

« Nous avons eu au cours de l'année les communications suivantes :

Sur une théorie de l'inflation, par M. Jacques RUEFF.

Les annuaires de l'Office central de Statistique de la République polonaise et la population de la Pologne, par M. Joseph GIRARD.

Influence de l'inflation et des changes sur les salaires, par M. Henri MONTARNAL.

Les statistiques d'accidents agricoles dans leurs rapports avec les moyens préventifs, par M. Paul RAZOUS.

Les évaluations de la fortune privée de la France depuis 1850 et la valeur actuelle de la propriété immobilière, par M. Edmond MICHEL.

Essai statistique sur la valeur du franc, par M. Émile ROYOT.

Les facteurs du pouvoir d'achat, par M. YVES-GUYOT.

La statistique des familles norvégiennes au recensement de 1920, par M. Jean BOURDON.

L'Alsace et la Lorraine économiques en 1907 et en 1921, par M. DE VILLE-CHABROLLE.

Sur une statistique internationale de la production dans les industries soumises aux droits d'accises, par M. Armand JULIN.

Le développement de l'organisation antituberculeuse en France, par M. Marcel MOINE.

Compte rendu de la session de Rome de l'Institut international de Statistique, par M. Michel HUBER.

Nos pertes de guerre; leurs réparations et nos dettes de guerre, par M. Gaston CADOUX.

Natalité et inflation, par M. le Dr ICHOK.

Les chroniques de démographies, par M. Henri BUNLE.

Les chroniques des banques et questions monétaires, par M. RICARD.

La chronique des questions ouvrières et des assurances sur la vie. par M. DUGÉ DE BERNONVILLE.

La chronique agricole, par M. DE VILLE-CHABROLLE.

« Notre Société a été honorée par les distinctions qui ont été accordées à un grand nombre de ses membres.

M. André BÉNAC a été nommé membre du Conseil de l'Ordre de la Légion d'honneur. M. Albert DELATOUR a été élevé à la dignité de Grand-Croix; MM. Albert AUPETIT, Georges PATART, DESROYS DU ROURE, REGARD ont été promus commandeurs; M. Alfred BARRIOL a été promu officier; MM. Henri BUNLE, Oscar LUSGARTEN, Fernand BENDA ont été nommés chevaliers.

D'autre part, M. Alfred BARRIOL a été nommé officier de l'Ordre de la Couronne de Belgique.

Je suis heureux de rappeler que M. le baron MOURRE a été le lauréat en 1925 de la Médaille Bourdin.

« Encore une fois merci, mes chers Collègues, de votre bienveillance.

« Je cède le fauteuil présidentiel à M. DAL PIAZ.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 1925. — ALLOCUTION DE M. JOHN-HENRI DAL PIAZ, PRÉSIDENT POUR 1926.

M. John-Henri DAL PIAZ, président pour 1926, prend place au fauteuil et met aux voix le procès-verbal de la séance du 16 décembre 1925, inséré dans le journal de janvier 1926. Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

M. le Président s'exprime en ces termes :

MES CHERS COLLÈGUES,

« Vous avez bien voulu m'élever à la présidence de votre Société, c'est naturellement un grand honneur pour moi, ce n'en est pas un moins grand de succéder au Dr RICHER.

« Les présidents se suivent et ne se ressemblent pas. A un illustre savant vous donnez pour successeur un simple armateur. Vous voulez ainsi montrer que les principes de démocratie doivent pénétrer jusque dans la Société de Statistique. Mais vous avez peut-être oublié que je vais avoir une tâche bien lourde, car je ne voudrais pas me montrer trop indigne de mon prédécesseur.

« On me demandait dernièrement quels sujets nous traitions à la Société de Statistique. J'ai répondu que nous les traitions tous, car notre science s'applique à tous les domaines de l'activité humaine, qu'ils soient d'ordre purement intellectuel ou qu'ils soient d'ordre de réalisation pratique.

« Mais pour pouvoir suivre et surtout pour pouvoir diriger des travaux d'une telle ampleur qu'on peut la qualifier d'illimitée, il faudrait avoir un cerveau presque universel.

« Il en est un qui peut tout comprendre et tout analyser : c'est celui de mon éminent prédécesseur, le professeur RICHER, qui a produit dans toutes les sphères intellectuelles.

« Le Dr RICHET, qui fut pendant dix ans le plus jeune professeur de la Faculté, avait besoin d'une longue carrière pour le vaste programme qu'il s'était tracé, car il fut à la fois un savant, un romancier, un poète, un philosophe et un humoriste. A toutes ses connaissances il en ajoute une non moins précieuse : celle de l'art d'être d'une bonté sans limite.

« Si ses découvertes scientifiques, que vous connaissez, tous le placent parmi les grands savants, son œuvre littéraire n'est pas moins importante.

« Quand il a reçu le prix Nobel, je me suis demandé pourquoi c'est au titre de physicien, car il eût fallu le lui donner pour ses connaissances universelles. Je puis dire qu'il est vraiment un très grand Français.

« Pour moi, qui n'ai que des connaissances, hélas ! très limitées, je compte sur votre bienveillante collaboration pour m'aider à diriger vos débats. Je sais, vous connaissant, que je puis y compter.

« Je n'apporte dans mes nouvelles fonctions qu'une connaissance bien faible de la science de la statistique. Vous le savez certainement et je pense que vous avez voulu, en me nommant, témoigner l'intérêt que vous portez à l'action. Mon rôle est celui d'un industriel qui essaie de produire le plus possible, estimant qu'à notre époque nous devons essayer par tous les moyens dont nous disposons, avec toute notre énergie, toute notre activité, d'intensifier notre production.

« Vous voulez aussi, en me choisissant, honorer l'armement français auquel j'appartiens et le classer dans les grandes forces productives de notre pays. Je vous en remercie.

« Notre armement est une industrie qui a cette particularité d'avoir un champ d'action mondial et, par suite, d'être en concurrence avec les armements de tous les pays. Il nécessite, par suite, des efforts d'autant plus grands que ni les lois nationales, ni les barrières douanières ne peuvent limiter cette concurrence. Il lui faut appuyer son exploitation sur des connaissances très complètes des moyens d'action des concurrents, des ressources des commerces des pays desservis, des mouvements des voyageurs, des courants d'émigration, du coût des combustibles et des denrées, des fluctuations des frets, des prix de la construction navale, des salaires des marins dans les différentes compagnies étrangères, etc... Je pourrais continuer l'énumération des connaissances multiples qu'il faudrait avoir dans l'industrie maritime.

« Le premier devoir de l'armateur est de recourir aux statistiques, qui sont les bases de toutes ses études, de tous ses calculs, de tous ses rendements d'exploitation.

« Si le navigateur doit avoir un baromètre toujours sous les yeux pour suivre les variations du temps, l'armateur doit constamment consulter un autre baromètre qui est la statistique. Aucune industrie n'en a plus besoin que l'armement.

« En ce qui concerne mon nouveau rôle d'administrateur de notre Société, je dois avouer qu'avant d'accepter cette présidence, je me suis assuré discrètement de l'état de santé de notre secrétaire général, et ce n'est qu'après cette investigation d'ordre médical, qui m'a fait constater que notre ami a une santé dont le fond est aussi solide que l'apparence, que j'ai estimé pouvoir accepter l'honneur de présider la Société.

« J'ai de suite demandé à notre secrétaire général ce que j'avais à dire à cette première séance. Il m'a fait constater que les statistiques concernant l'industrie de l'armement n'étaient jamais présentées dans nos séances et que c'était peut-être enfin l'occasion de les aborder. J'ai compris qu'il estimait que mon rôle d'armateur m'avait désigné depuis longtemps pour traiter un tel sujet, pour lequel je lui paraissais qualifié. C'est un reproche et une première leçon ; je les ai acceptés, naturellement, en attendant les autres.

« Je vais essayer en quelques chiffres de vous montrer la situation de l'armement ».

Flotte mondiale, tonnage total.

(Statistiques du *Lloyds* au 30 juin de chaque année.)

1890.	21.118.528 tonneaux
1900.	28.957.358 —
1910.	41.912.520 —
1914.	49.089.552 —
1918.	48.683.136 —
(Répercussion de la guerre sous-marine; les statistiques de 1917 et 1918 ne purent être établies, les amirautés se refusant à laisser publier les chiffres des pertes.)	
1919.	50.919.273 tonneaux
1920.	57.314.065 —
1923 (Chiffre maximum).	65.166.238 —
1925.	64.641.418 —

Au 30 juin 1925, la part de la France représentait 3.511.984 tonneaux. Notre pays se classait au quatrième rang après :

L'Angleterre (et ses colonies).	22.222.000 tonneaux
Les États-Unis	15.388.000 —
Le Japon	3.919.000 —

mais était suivi de près par :

L'Allemagne	3.083.000 tonneaux
L'Italie.	3.028.000 —

Cette augmentation du tonnage total n'implique pas un accroissement du nombre des navires à flot :

1890	32.174
1900	27.840
1910	30.053
1923	33.507
1925	32.916

soit pour chaque bâtiment, en 1925, un tonnage moyen triple du bâtiment de 1890.

Développement du « motorship ».

Au 30 juin 1923	1.315.931 tonneaux
Au 30 juin 1924	1.637.346 —
Au 30 juin 1925	2.389.244 —

Fluctuation du prix d'un cargo neuf ayant une portée en lourd de 7.500 tonnes.

1900	60.300 £	ce qui est le prix d'avant-guerre le plus élevé qui ait jamais été coté.
1908	36.000	ce qui est le prix le plus bas qui ait jamais été enregistré.
1914	42.500	
Juin 1915.	82.500	
Janvier 1916	125.000	
Juin 1916.	180.000	
Juin 1919.	195.000	
Mars 1920.	258.750	le prix le plus élevé qui ait jamais été enregistré.
Janvier 1921	105.000	
Janvier 1925	61.500	
1 ^{er} janvier 1926	52.500	

Ces derniers chiffres sont tirés de la Statistique du *Fairplay*.

Crise de construction (tonnage lancé).

1918	3.282.071 tonneaux	
1919	6.588.757	—
1921	4.319.023	—
1923	1.562.664	—
1924	2.183.379	— , donc certaine amélioration,

« Ces chiffres sont assez éloquentes pour ne pas comporter d'explications et de commentaires.

« Vous savez les lire et comprendre tout ce qu'on peut en tirer ? Je les crois justes.

« Le professeur RICHET, tout à l'heure, a répondu éloquentement à la critique que formulaient certaines personnes qui prétendaient que « l'on fait dire aux chiffres ce que l'on veut ». Et il concluait en affirmant « qu'on ne fait pas dire aux chiffres ce que l'on veut ».

« Je me permettrai d'ajouter une petite observation. Je crois que l'on fait dire aux chiffres ce que l'on veut quand ils sont faux. Hélas ! les statistiques sont bien souvent fausses, soit parce que les chiffres sont erronés, soit parce qu'on a additionné des éléments disparates.

« Vous avez dû avoir la curiosité de contrôler des chiffres qui vous étaient présentés et vous avez pu constater combien les erreurs sont fréquentes, combien souvent de simples additions sont fausses. Il faut donc être très prudents, très réservés quand il s'agit de statistiques dont les éléments de contrôle manquent généralement.

« Mes chers Collègues, je crois qu'il est de tradition quand on prend possession de ce fauteuil, de faire un acte de foi dans la science de la statistique. Notre règlement n'oblige pas à prêter serment d'aimer toujours la statistique, mais peut-être faudrait-il du reste ajouter un article à ce sujet.

« Je n'ai pas d'hésitation en vous déclarant que je crois à la force de la statistique, qui synthétise les faits en les précisant et en en dégagant les développements et les variations.

« Je ne prétends pas avoir la foi d'apôtre du professeur RICHET qui, pendant la guerre, pour occuper son fils prisonnier en Allemagne, lui envoie un in-8° de 800 pages sur les statistiques des chemins de fer dans l'État de Massachusetts entre 1885 et 1887.

« Je crois que tout évolue, aussi bien notre pensée que ce que crée le génie humain, dans un cycle qui va du simple au composé pour revenir au simple.

« Et la statistique est un moyen de contrôle qui permet de suivre ces évolutions, puisqu'elle doit être la base de toutes nos études.

« Nous avons eu de très nombreuses et très savantes communications au cours de ces dernières années et en particulier en 1925. Je suis persuadé qu'en 1926 nous aurons de nouvelles et intéressantes études de nos membres.

« A aucune époque la statistique ne sera plus utile.

« Elle nous permettra de rechercher les richesses de notre pays, de les évaluer, de les cataloguer pour les mettre en parallèle avec nos charges écrasantes. Elle nous facilitera l'inventaire de ce que nous pouvons trouver dans notre vaste domaine colonial, encore si mal connu et si peu exploité. Elle nous indiquera peut-être, car elle a sans doute des forces encore ignorées, comment les capitaux certainement nombreux en France pourront passer, suivant des formules aussi équitables que possible, de la poche des contribuables dans les caisses, hélas ! vides du Trésor. Elle nous aidera, espérons-le, à ne plus laisser s'avilir notre franc, qui a une valeur meilleure que celle qu'on lui attribue. Elle pourra nous montrer que, suivant les principes des vases communicants, l'or trop abondant dans certains pays doit entrer dans le nôtre, où il y a du vide. Elle nous fixera sur le nombre trop grand des idées par rapport à celui des réalisations, démontrant une fois de plus que les conceptions ne valent que par les réalisations qu'elles doivent créer.

« Je pourrais continuer l'énumération des bienfaits que nous pouvons attendre de notre Statistique. Mais je dois, suivant la formule que j'émettais tout à l'heure, ne pas oublier qu'il vaut mieux produire que parler.

« Je sais que nous avons des collègues qui veulent bien nous apporter le fruit de leurs études. Je termine donc en m'excusant d'avoir été un peu long, et en

vous assurant de tout mon dévouement à notre Société et à vous tous, en remerciement du témoignage de confiance que vous voulez bien me donner et dont je vous suis et resterai profondément reconnaissant. »

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président annonce que les candidatures présentées dans la dernière séance n'ont soulevé aucune observation. En conséquence, M^{lle} DERIJARD, MM. AUCUY, SINDOU sont nommés membres titulaires.

D'autre part, M. le Président fait savoir qu'il a reçu les demandes d'admission suivantes au titre de membres titulaires :

M^{lle} BENOIT, 84, rue Nollet (XVIII^e), présentée par MM. Simiand et Bourdon.

M. Philippe LANG, 62, avenue Malakoff (XVI^e), présenté par MM. Max Lazard et Barriol.

M. ARMINJON, juge honoraire au Tribunal mixte du Caire, place de Boyve à Chambéry (Savoie), présenté par MM. Fernand Faure et Truchy.

Conformément à l'usage, il sera statué sur ces candidatures à la prochaine séance.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

M. le Président dit qu'il a été heureux de relever dans les récentes promotions de la Légion d'honneur les noms de plusieurs de nos collègues :

MM. Jean-Marc BEL, Gaston CADOUX, Louis COURTRAY, Louis-Joseph MAGNAN ont été promus officiers.

MM. Jean DUPIN, Léon DUFOURCQ-LAGELOUSE, Paul BRENIER, Alexis LAZARUS ont été nommés chevaliers.

M. le Président leur adresse, au nom de la Société, de bien sincères félicitations.

COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

M. le Secrétaire général annonce qu'il a reçu pour la Société un certain nombre d'ouvrages dont il donne l'énumération.

Il fait une mention spéciale des ouvrages suivants :

Australie : Tables détaillées : âges, lieux de naissance, nationalités, durée de résidence, races, religions, éducation.

France : Statistique pénitentiaire pour l'année 1921. — Compte rendu des opérations et situation de la Caisse générale d'épargne et de retraite (1923). — Bulletin de Statistique et de Législation comparée (octobre 1925).

Italie : La santé publique en Italie pendant la guerre et un très beau travail de M. Filippo Virgilii sur la population qui sera analysé ultérieurement.

Japon : Résumé statistique du mouvement de la population en 1923.

Il cite plus particulièrement une note de notre collègue, M. Jacques RUEFF, sur « L'économie politique, science statistique ».

DISCUSSION DE LA COMMUNICATION DE M. GASTON CADOUX : « NOS PERTES DE GUERRE. LEURS RÉPARATIONS ET NOS DETTES DE GUERRE ».

M. Gaston CADOUX résume les diverses parties de l'étude qui a été publiée dans les numéros de décembre 1925 et de janvier 1926 du Journal de la Société.

Sans vouloir faire état, pour le règlement des dettes politiques interalliées, des pertes françaises en vies humaines ni des diminutions de puissance de travail des mutilés, il a évalué, en se basant sur des constatations faites chez une grande société métallurgique et sur les relevés, par professions, des tués et dis-

parus, que si les soldats sacrifiés au cours de la guerre avaient continué leur labeur pendant la durée probable de leur activité, la France disposerait, parmi ses ressources économiques internes, annuellement de 890 millions de francs de salaires dont une partie appréciable aurait alimenté son budget et accru son épargne. C'est une constatation préliminaire qui fera mieux saisir à nos anciens alliés et associés pourquoi nous n'avons pu encore régler nos dettes de guerre, ni assurer la complète reconstitution de nos régions dévastées, que la carence de l'Allemagne laissa à notre charge. Mais nous ne voulons pas faire entrer ces considérations en ligne de nos arguments dans le règlement des dettes inter-alliées.

La seconde partie de l'essai montre comment s'est opérée la réduction des évaluations des sommes nécessaires aux réparations. De 218 milliards 500 millions de francs on est descendu par réductions successives à 82 milliards de francs. Si on y ajoute 18 milliards pour travaux accomplis ou à accomplir directement par l'État, on arrive à un chiffre de 100 milliards. En regard de cette charge, le plan Dawes, qui n'a pu être dressé que lorsque l'énergique opération de la Ruhr a enfin obligé le Reich à envisager sérieusement une solution du problème de ses paiements, a ramené entre 26 et 28 milliards de marks-or ce que doit nous verser l'Allemagne. Voilà le fait brutal.

Après avoir chiffré l'effort déjà fourni par le contribuable français et montré la grandeur de l'œuvre accomplie sans que la France ait reçu de sommes vraiment considérables pour les réparations, M. Gaston CADOUX examine les réclamations de l'Angleterre et des États-Unis et expose les conditions dans lesquelles elles ont été présentées.

Il pense que l'on peut amicalement demander que les bases des deux créances soient examinées à nouveau et revisées en vue d'un règlement définitif.

Après avoir suggéré diverses déductions, il insiste pour que soient réparties entre tous les alliés européens les dettes de la Russie et pour qu'on fasse une compensation de ces dettes russes restant à la charge de la France avec celles réclamées par l'Angleterre, qui fut partie à leur constitution.

En concluant, l'auteur de la communication demande qu'on fasse en Amérique et dans le Royaume-Uni une sérieuse propagande, basée sur l'exposé de faits comme ceux qu'il a tenté de résumer dans ses statistiques pour éclairer l'opinion publique et lui faire comprendre, apprécier et adopter le point de vue français qui consiste, non pas à refuser de régler ces dettes politiques, mais à en obtenir un règlement équitable, juste, pour lequel les deux nations ex-alliées tiennent compte, *comme le Comité Dawes l'a fait pour l'Allemagne*, des ressources réelles de la France et de ses possibilités économiques présentes et futures.

Il montre la nécessité de ne plus réduire le peu que la France doit obtenir de l'exécution du plan Dawes et invoque la déclaration de M. J. N. KEYNES que, si la France devait assurer les services d'intérêts et d'amortissement des 60 millions de livres sterling réclamés par les États-Unis et la Grande-Bretagne, cela dépasserait la totalité de ce qu'elle peut espérer recevoir, à supposer que le plan Dawes donne tout ce qu'on en attend; c'est-à-dire qu'elle ne recevrait, en définitive, non seulement rien pour ses réparations, mais encore que le contribuable français devrait parfaire la différence entre les versements du Reich et ce service des dettes interalliées. C'est l'absurdité et la criante injustice d'une telle solution qu'il a tenté de mettre en lumière.

M. le Président remercie M. CADOUX d'avoir bien voulu donner de vive voix un exposé sommaire de sa communication qui, à lui seul, permet de saisir le grand intérêt de l'étude qu'il a entreprise. Il recommande à ses collègues de lire attentivement cette étude, de se pénétrer des chiffres qu'elle contient et de répandre autour d'eux, et particulièrement dans les milieux étrangers, les renseignements qu'elle renferme.

M. CADOUX ayant indiqué que son but, en faisant connaître la véritable situation de la France au lendemain de la guerre, avait été de travailler pour la paix,

M. le Dr RICHET tient à ajouter ces mots : « C'est plus que pour la paix, c'est pour la justice. »

M. MICHEL donne connaissance des éléments suivants, qu'il vient d'établir à l'occasion d'une communication qu'il fera prochainement et qui sera en rapport étroit avec le sujet traité par M. CADOUX. Dans l'état actuel (31 décembre 1925) des négociations et des prévisions, et d'après les taux indiqués au cours des négociations respectives de nos dettes et créances extérieures, on peut conclure que, sur la base or d'avant-guerre, l'Allemagne a actuellement versé à la France 1.500 millions de francs-or et que la valeur actuelle du plan Dawes peut être évaluée 24 milliards, tandis que la valeur bancable actuelle des sommes réclamées par les Alliés s'élèverait à 28 milliards.

La séance est levée à 22^h 45.

Le Secrétaire général,
A. BARRIOL.

Le Président,
J.-H. DAL PIAZ.
